

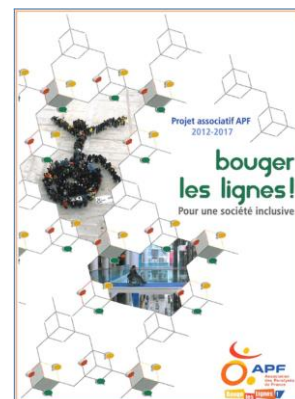
LA DELEGATION APF DES DEUX-SEVRES

La délégation APF des Deux-Sèvres vous accueille :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Nous contacter :

Délégation APF
171, avenue de Nantes
79000 NIORT
☎ 05 49 73 52 14
✉ dd.79@apf.asso.fr
<http://dd79.blogs.apf.asso.fr>
<https://www.facebook.com/apf.deuxsevres/>



Nos missions :

Depuis le début de l'année 2016, dans le cadre de la réorganisation des territoires initiée par le Conseil d'Administration, la délégation des Deux-Sèvres et la délégation de Charente-Maritime ont fusionné. Notre présence et nos missions seront toujours menées en proximité des adhérents et du public que nous accompagnons.

- ✚ L'accueil, l'information et le soutien actif des personnes en situation de handicap moteur et de leur famille quel que soit l'origine du handicap
- ✚ La défense des droits des personnes afin de promouvoir la citoyenneté des personnes en situation de handicap : favoriser l'accès à tout pour tous, l'égalité des chances en matière de ressources, compensation de handicap, accès à l'emploi, libre choix de son mode de vie...)
- ✚ La lutte contre les discriminations : actions de sensibilisation visant à faire évoluer le regard de la société sur le handicap (campagne de sensibilisation auprès du grand public, des élus, interventions dans les lieux scolaires auprès des enfants)
- ✚ La rupture de l'isolement et le renforcement des liens entre les acteurs de l'association : proposition de temps de rencontres conviviaux (repas, sorties), activités de loisirs (scrabble, natation, groupes loisirs, activités manuelles), espaces de paroles / échanges (groupe pour les personnes atteintes de SEP)
- ✚ L'implication et la participation des adhérents dans les instances de concertation / décisions : la personne en situation de handicap est actrice des décisions la concernant

Les acteurs de la délégation :

Les salariés

5 salariés composent l'équipe de la délégation. 3 d'entre elles interviennent sur le territoire Charente-Maritime / Deux-Sèvres.



Bénédicte Seyler : Directrice territoriale des actions associatives. Elle coordonne la mise en œuvre des projets, développe les partenariats et assure la gestion budgétaire et administrative du territoire.



Maryse Ouvrard : Chef de projet en charge de la communication et du développement des ressources. Elle garantit la réalisation des projets en pilotant chacune des étapes et en mobilisant les acteurs concernés.



Virginie Jourdin : Chargée de développement des actions associatives. Elle est en lien avec les adhérents, les bénévoles afin de les accompagner dans la réalisation de projets.



Alexandra Belloin : Comptable. Elle assure la comptabilité, la gestion et le suivi des dossiers des salariés pour la délégation des Deux-Sèvres.



Josiane Bouquet : Agent Associatif. Elle assure l'accueil et la fonction administrative trois matinées par semaine à la délégation de Niort.

Le conseil APF de département (cf : document en téléchargement)

Les acteurs bénévoles

Environ 55 personnes ont une activité bénévole régulière pour l'ensemble des activités associatives. Nous mobilisons jusqu'à 160 personnes sur des opérations ou des manifestations ponctuelles. Ce réseau est une force qui permet à l'association une véritable présence de terrain sur le département.

Les activités de bénévolat proposées sont diverses et variées : assurer la représentation des adhérents, participer aux actions de revendications et de défense des droits, aux actions de sensibilisation, accompagner les adhérents dans le cadre des activités de loisirs / rencontres ou encore participer aux opérations de collectes de fonds.